



Municipalité du Village de Tadoussac

DESTINATION TADOUSSAC, PAR CHARLES BRETON

Il y a eu ouverture du registre, le mercredi 6 février 2019, au sujet du projet Destination Tadoussac. On a maintenant la confirmation que les citoyens souhaitent voir Tadoussac s'engager dans ce chantier. Les travaux à venir visent à revoir et à améliorer l'aménagement du cœur du village et du quai. C'est un projet stimulant et une occasion exceptionnelle pour les résidents de réfléchir et d'imaginer comment harmoniser Tadoussac en fonction de notre réalité actuelle. Il y aura des occasions d'échanges et de discussions tout au long de cette entreprise. Il est donc essentiel que les résidents saisissent ces occasions afin de manifester leurs attentes et leurs visions pour ces secteurs. Pour l'instant, il n'y a que des esquisses qui ont servi à illustrer les documents des demandes de subventions. Tout est à préciser de ce côté.

Des réticences et des craintes ont été exprimées sur les réseaux sociaux. Je retiens un message positif de ces échanges : les gens souhaitent que les aménagements à venir soient à l'échelle de notre village. Mais aussi bien pensés, beaux et utiles. Bien entendu, les budgets devront être utilisés avec sérieux. C'est un projet collectif et c'est lors des consultations publiques que les citoyens pourront bonifier et enrichir la réflexion des professionnels qui vont venir nous épauler.

Pour moi, les touristes qui nous visitent ne sont pas les clients de tels ou tels autres commerces! Ce sont des gens qui ont choisi Tadoussac pour y passer une partie de leurs précieuses vacances. Nous devons en être fiers et nous organiser pour les accueillir de notre mieux. Mais surtout, ce projet sera une réussite si nous plaçons les résidents et leurs qualités de vie au centre des réflexions à venir.

Charles Breton, maire

Pour le conseil municipal du Village de Tadoussac



Information: projet de stationnement, par Charles Breton, maire

Lors des consultations pour le projet Destination Tadoussac, en août 2018, une évidence est apparue. La rareté et la gestion du stationnement sont des irritants majeurs pour les résidents. Dans les jours suivants, on a fait le tour des solutions possibles: **le terrain au bout de la Rue des Jésuites** est le seul terrain disponible qui pourrait nous aider à répondre au manque de stationnement. Il est bien situé et est assez grand pour accueillir plus de cent véhicules. Il pourra être au cœur d'un circuit de sentiers pédestres. En même temps, la partie du terrain, où il y a des sentiers et des points de vue superbes, pourra être préservée et mise en valeur. Du côté financier, nous avons fait nos devoirs. Ce projet va se financer et même dégager des surplus intéressants pour la communauté.

Voici les grandes lignes de l'aspect financier du projet :

Le coût d'achat: un montant de 235 000\$ a été accepté, dans une entente de gré à gré, entre la municipalité et les propriétaires. En toute logique, c'est un montant qui aurait pu être accordé par la cour advenant une expropriation: si on prend le prix d'achat et les taxes payées pendant 29 ans et que l'on regarde quelle serait la valeur de ce même argent placé de façon prudente et à des taux d'intérêt plausibles au long de ces années, ce montant est très réaliste. En cour, il est fort possible que le juge ait accepté cette façon de voir. C'est un terrain avec un potentiel commercial et une vue imprenable. Il n'y a pas d'autre terrain comparable. Une expropriation entraînerait des frais d'avocats et éventuellement un prix plus élevé. Heureusement, les propriétaires actuels tiennent compte de l'intérêt public et acceptent de transiger sans créer de difficultés. **Le terrain a un total de 119 340 pieds carrés. Le prix est donc de 1, 97\$ du pied carré.**

Pour résumer l'effet sur nos finances : on anticipe des revenus annuels de 80 000\$ pour des dépenses de 62 000\$. Donc un surplus de 18 000\$ par année. Le pire scénario prévoit 62 000\$ de revenus, donc aucun surplus, mais l'acquisition et l'opération à coût nul. Ceci sans tenir compte de subventions éventuelles que nous allons tenter d'obtenir. Comme le projet va contribuer à la diminution des gaz à effet de serre, c'est un domaine où il est possible d'obtenir du soutien. En 2018 le stationnement de la cale sèche a réalisé des revenus de 82 584\$.

Les avantages :

- Acquisition d'un terrain stratégique sans augmenter les taxes, avec en plus possibilité de réaliser des profits;
- Préservation du paysage de Tadoussac (pas de construction en hauteur);
- Occasion de revoir toute la gestion du stationnement de rue, entre autres la durée et les lieux de stationnement;
- Créer un réseau de sentiers entre la plage, le secteur des Quatre vents et la Maison du tourisme;
- Diminution du trafic dans le cœur du village. Espace pour garer les autobus. Espace pour garer les véhicules récréatifs (VR);
- Les aménagements seront minimales: le terrain reste disponible pour tout autre usage, si un jour le stationnement n'est plus nécessaire;
- Amélioration de la qualité de vie des résidents tout en diversifiant davantage nos sources de revenus.

L'emprunt de 251 970\$ inclut les frais de notaire, d'arpentage et les taxes de vente. Les taxes de vente seront récupérées à mesure sur les revenus à venir.

RÉUNION RÉGULIÈRE DU 11 FÉVRIER 2019

Administration générale

- Avis de motion règlement 373;
- Dépôt du règlement 373 concernant un emprunt de 251 970\$ pour l'acquisition d'un terrain à des fins d'utilité publique (stationnement);
- Adoption du règlement HCN1022 modifiant le règlement HCN1021 relatif à la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et modifiant le règlement HCN-1013 relatif aux nuisances suite à la légalisation du cannabis;
- Planification stratégique (mandat);
- Gestion documentaire (mandat);
- Politique d’Affichage 2019 Maison du Tourisme;
- Tarification 2019 Musée Chauvin;
- Positionnement municipal concernant le programme 2019-2013 de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec;
- Offre de service toit de la patinoire (architecte).

Gestion Financière

- Dépenses incompressibles;
- Cotisation Club des plus belles baies 2019.

Développement économique et touristique

- Demande d'aide maintien du poste de l'agente de développement;
- Demande d'aide pour l'étude de faisabilité pour une piste cyclable.

Aménagement du territoire et urbanisme

- Dossier CCU;
- Adoption du Règlement de citation 2018-1.

Sécurité publique et civile

- Nomination du responsable des premiers répondants;
- Nomination Service des incendies (capitaines et lieutenants intérimaires).

Ressources humaines

- Renouvellement des contrats de travail (Éric Gagné et Jean-Christophe Henri).

Demande d'aide et de subventions

- Demandes de la Télé communautaire;
- Demande de la Fabrique.

Correspondances

- Facture pour chats errants.

Varia

- Érosion des Berges.



Assistances:
10 personnes

DU 3 AU 9 MARS 2019

La relâche à Tadoussac

Service des loisirs de Tadoussac



CRÉDIT PHOTO CLAUDE BRASSARD

Étant donné le succès de l'an passé, nous avons décidé de renouveler les activités cette année.

À ne pas manquer

Inauguration du château

3 mars | 13h00 | gratuit

Venez découvrir notre fort, boisson chaude, musique et activités diverses.

Disco sur glace feu d'artifice

8 mars | 18h30 | gratuit

Enfilez vos patins et venez faire la fête sur la glace. Prenez part à l'inauguration officielle de la patinoire

Cinéma Extérieur

4 mars | 18h00 | gratuit

Habillez-vous chaudement et venez profiter du cinéma extérieur.

Souper de la cabane à sucre

9 mars | 18h00 | 10\$ - 15\$

Au profit de la Maison des jeunes, venez souper un traditionnel souper de cabane à sucre.

Épreuves de Pompier

8 mars | 13h30 | gratuit

De vrais pompiers organiseront des épreuves physiques pour devenir apprenti pompier.

Les activités libres (glissade, patin, ping-pong, billard, etc.) restent accessibles en tout temps et seront en formule libre-service.



DU 3 AU 9 MARS 2019

Programmation

Service des loisirs de Tadoussac



3 mars

13h00 - Inauguration du château
16h30 - Pique-Nique au chalet
18h00 - Danse en ligne
19h00 - Cinéma intérieur et
Discothèque sur glace



7 mars

10h00 - Atelier de cuisine
12h00 - Ouverture de la cafétéria
13h30 - Sports ext. - brico intérieur
15h00 - Heure du conte
15h30 - Jeux de société
16h30 - Pique-Nique
18h00 - Hockey sur glace
19h00 - Discothèque sur glace



4 mars

10h00 - Atelier de cuisine
12h00 - Ouverture de la cafétéria
13h30 - Sports ext. - brico intérieur
15h00 - Heure du conte
15h30 - Jeux de société
16h30 - Pique-Nique au chalet
18h00 - Cinéma extérieur



8 mars

10h00 - Atelier de cuisine
12h00 - Ouverture de la cafétéria
13h30 - Épreuves Apprenti pompier
16h30 - Pique-Nique au chalet
18h00 - Marche au flambeau
18h30 - Disco sur glace - feux d'artifices



5 mars

10h00 - Atelier de cuisine
12h00 - Ouverture de la cafétéria
13h30 - La guerre des tuques au fort
15h00 - Patinage synchronisé
16h30 - Pique-Nique au chalet
18h00 - Hockey sur glace
19h30 - Partie de Hockey (adulte)



9 mars

10h00 - Atelier de cuisine
12h00 - Ouverture de la cafétéria
13h30 - Course de trip (glissade)
15h30 - Choco-réchaud
16h30 - Souper à la cabane à sucre
18h00 - Soirée musique - karaoké



6 mars

10h00 - Atelier de cuisine
12h00 - Ouverture de la cafétéria
13h30 - Sacs de sable en famille
15h30 - Sculpture sur neige
16h30 - Pique-Nique au chalet
18h00 - Feu au fort
19h00 - Cinéma intérieur et
Discothèque sur glace

IMPORTANT : Nous tenons à informer les parents qu'AUCUN SERVICE DE GARDE n'est offert durant la semaine de relâche. Les jeunes enfants qui participent aux activités devront être accompagnés d'un adulte. Merci de votre compréhension!

Les activités sont dépendantes de la température, il est donc possible que quelques activités bougent dans l'horaire selon le temps.





Municipalité de
Tadoussac

Service des loisirs et centre communautaire
loisirs@tadoussac.com | 418 235-4446 poste 245

Service des loisirs de Tadoussac

Cours



PRINTEMPS 2019

ÉVEIL À LA DANSE (2-5 ANS)

MARDI | 26 MARS, 9-23 AVRIL, 7-21 MAI

30\$ pour 5 cours | 16h30 à 17h15

Explorant la danse par le rythme, le mouvement et l'espace, en utilisant le jeu, les objets et la musique, les cours d'éveil à la danse amèneront vos enfants à se familiariser avec le corps qu'ils habitent dans l'espace qu'ils partagent. Les enfants de 2 et 3 ans doivent être accompagnés d'un parent ou d'un tuteur qui accompagnera son enfant tout au long des ateliers.



PARKOUR (8 ANS ET +)

MARDI | 2-16-30 AVRIL, 14-28 MAI

JEUDI | DU 2 AU 30 MAI

70\$ pour 10 cours | 16h30 à 17h15



Le parkour est une discipline sportive qui consiste à franchir successivement divers obstacles urbains ou naturels, par des mouvements agiles et rapides et sans l'aide de matériel, par exemple par la course, des sauts, des gestes d'escalade, des déplacements en équilibre, etc. Les cours du mardi seront axés sur la technique et les cours du jeudi serviront d'exploration sur différents sites dans la ville.

MINI-BALLET (6-9 ANS)

MARDI | DU 26 MARS AU 28 MAI

70\$ pour 10 cours | 17h30 à 18h20

Un premier contact avec la danse classique. Exploration des différentes positions et apprentissage du langage gestuel du ballet. Différencier les mouvements par leur nom et apprentissage de courtes séquences dansées. Les élèves s'initient à la technique à la barre et au travail au centre travaillant ainsi les mouvements fondamentaux du ballet, le maintien et la discipline. Découverte de la musique classique.



DANSE CONTEMPORAINE

(10-14 ANS)

MARDI | DU 26 MARS AU 28 MAI

70\$ pour 10 cours | 18h30 à 19h20

Dans le respect des capacités de chacune et chacun, la classe est axée sur la recherche de l'aisance dans le mouvement, le développement d'une plus grande souplesse et le plaisir de danser. Le cours comprend la technique de base de la danse contemporaine ainsi qu'une exploration chorégraphique.

DANSE CONTEMPORAINE

(15 ANS ET + ADULTE)

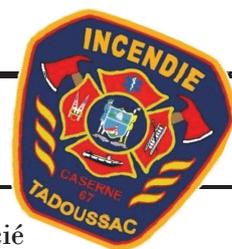
MARDI | DU 26 MARS AU 28 MAI

70\$ pour 10 cours | 19h30 à 20h20



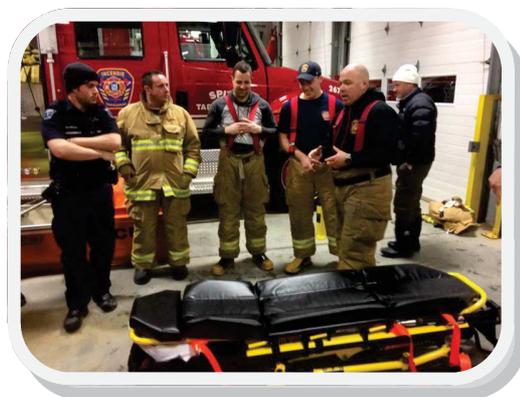
Soirée d'inscription le 19 mars 2019 au centre des loisirs de 19h00 à 21h00
ou en ligne au <https://loisirstadoussac.wixsite.com/inscriptions>

LES POMPIERS S'ENTRAÎNENT...



Les Services de Protection des Incendies (SPI) de Tadoussac et de Sacré-Cœur ont bénéficié d'une subvention consentie en vertu du *Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier*, s'inscrivant dans le Plan économique du Québec 2017. Ce programme a pour but d'assurer aux citoyens les meilleurs services d'urgence possibles où qu'ils se trouvent. Cette subvention aura permis d'acquérir des équipements de sauvetage pouvant être utilisés hors des chemins balisés: véhicule tout-terrain, remorque, civière, etc.

Afin de se familiariser avec ces nouveaux équipements, 15 pompiers (es) du SPI de Tadoussac ainsi que 3 techniciens des services ambulanciers de la région se sont réunis pour une formation spécifique au sauvetage en hiver. Cet entraînement était sous la supervision du capitaine Tremblay. Voici quelques images de cette activité.



Le SPI de Tadoussac souhaite remercier la participation de Sarah-Mai, Olivier et Mathieu, du service d'Ambulances Demers. Leur expertise et leur expérience auront permis aux participants d'approfondir certaines connaissances en secourisme.

Un merci particulier à TOUS les pompiers et les pompières qui se sont déplacés (es) pour participer à cet entraînement facultatif.

Conseil de prévention,

Par Samuel Bergeron, préventionniste



Les fenêtres des chambres situées au sous-sol de vos résidences doivent être **dégagées en tout temps**. Lors d'un incendie, ces fenêtres peuvent constituer le **seul** moyen d'évacuations des occupants. Le fait de ne pas dégager les sorties de secours ainsi que les fenêtres des chambres du sous-sol constituent une infraction aux règlements municipaux.

Rappel : Les adresses civiques doivent être visibles en tout temps à partir de la voie publique. **Aidez-nous à vous aider !**

Monoxyde de Carbone

Chaque année, un nombre élevé d'intoxications au monoxyde de carbone (CO) se produisent sur le territoire québécois. Ce phénomène semble survenir plus particulièrement lors de la saison froide lorsque les appareils de chauffage fonctionnent à plein régime et que des abris temporaires pour les véhicules sont installés.

Les combustibles tels que le bois, le propane, le mazout, le gaz naturel et l'essence, souvent de chauffage ou différents types d'outillages, peuvent être des sources de monoxyde de carbone, un gaz imperceptible par l'humain et potentiellement mortel.

Procurez-vous un avertisseur de monoxyde de carbone, il pourrait vous sauver la vie!



Gestions des eaux...

Notre consommation d'eau pour janvier a diminué de **2 532 m³** comparativement au mois de janvier 2018. Voici les résultats:

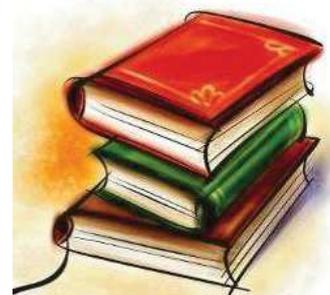
2019: 9 459 m³ /2018: 11 991 m³

Nous vous rappelons que l'objectif pour le mois de février 2019 sera de consommer moins de **8 797 m³** d'eau.

Nous vous demandons de faire un effort supplémentaire afin de rencontrer notre objectif et de diminuer la consommation autant que possible. Merci de votre précieuse collaboration!



Municipalité de
Tadoussac



HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

MARDI ET VENDREDI

18 h à 20 h

POINT DE SERVICE

DU CLSC

HORAIRE

OUVERT LE LUNDI

DE 8H30 À 11H30

**URGENCE
VOIRIE**

418-235-4446 poste 3

INFO-SANTÉ

811
